### Les Amis du Musée de la Résistance du Département de la Haute-Vienne

Supplément au bulletin n° 46 - 2° trimestre 1999

# TEXTE de BASE de l'EMISSION de FRANCE-CULTURE "A VOIX NUE"

RADIODIFFUSEE de 16 h 30 à 17 heures du LUNDI 15 au VENDREDI 19 MARS 1999

# ENTRETIENS de Geneviève HUTTIN avec le colonel GUINGOUIN Libérateur de Limoges - Compagnon de la Libération

#### **Enfance - Adolescence**

Je suis né le 2 février 1913 à Magnac-Laval, petite ville au nord du département de la Haute-Vienne où se trouvait en garnison, avant la Première Guerre mondiale, le 138° Régiment d'infanterie.

Mon père, Charles Guingouin, y était sous-officier de carrière et ma mère, de son nom de jeune fille, Jeanne-Anaïs Vigneron, dirigeait l'école maternelle.

Elle était la fille d'un ouvrier porcelainier de Limoges, un de ces ouvriers dont la profession exigeant une haute compétence leur avait permis d'acquérir, à force de luttes, les salaires les plus élevés de France. En 1905, au cours d'une grève, un jeune peintre sur porcelaine, âgé d'à peine vingt ans, fut tué par la troupe d'une balle de fusil Lebel. Toute la presse de l'époque s'enflamma, ce qui provoqua un débat à la Chambre des députés où intervint Jean Jaurès.

Mais la mémoire des hommes n'a pas retenu que le mobile de cette grève n'était pas la revendication d'une augmentation de salaire, mais un mouvement de solidarité avec une ouvrière de l'usine de porcelaine Théodore Haviland importunée par un contremaître qui prétendait exercer sur elle un droit de "cuissage", survivance du Moyen Age!



Promotion 1931-1934 de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Limoges - Directeur M. Vigneras - au dernier rang de gauche à droite, le 4<sup>e</sup> devant la fenêtre : Georges Guinguoin. *(photo archives Léon Colomb)* 

L'esprit émancipateur de ces ouvriers était reconnu à l'époque puisque Pauline Roland, amie de Pierre Leroux, qui avait fondé en 1845 à Boussac en Creuse la première coopérative d'imprimerie ouvrière, parlait de Limoges comme de la "Rome du Socialisme". C'est de cette femme que Victor Hugo parlait en ces termes :

- « Elle ne connaissait ni l'orgueil, ni la haine
- « Elle aimait, elle était pauvre, simple et sereine
- « Elle disait, tendant la main aux travailleurs,
- « La vie est dure ici, mais sera bonne ailleurs. »

En 1848, la II<sup>e</sup> République fut proclamée sur les bords de la Vienne un jour plus tôt que sur les bords de la Seine.

Dès 1850, furent créées plusieurs coopératives de production comme la Société Fraternelle des ouvriers porcelainiers et en 1865 une coopérative de boulangerie voyait le jour. La plupart eurent une vie éphémère

mais de nos jours existe encore une Coopérative d'ouvriers du bâtiment fondée le 6 février 1905 qui, sous le nom de SOPCZ, groupe 142 sociétaires.

L'impulsion, en grande partie, venait de Pierre Leroux, membre de la Société populaire et de la loge maçonnique "Les Artistes Réunis", il avait édité "La revue sociale". De nos jours, est complètement occultée la mémoire de celui que Karl Marx appelait "le génial Leroux" et dont Jean Jaurès reconnaissait qu'il était "le cerveau le plus fécond et l'âme la plus socialiste".

Après le désastre de Sedan, qui avait vu la chute du Second Empire, la nouvelle République avait levé trois armées.

Un de mes grands-oncles maternels, Vigneron, de Saint-Léonard-de-Noblat, s'était porté volontaire dans l'armée de la Loire commandée par le général Chanzy. En souvenir de ces volontaires qu'on appelait "les mobiles", un monument a été élevé à Limoges à l'entrée de l'avenue de la Gare

Mon premier souvenir de bambin — j'avais dans les quatre ans — c'est une cour d'école où, autour de grandes tables, mangeaient des soldats en bleu horizon. J'allais et venais parmi eux. Ils m'offraient des friandises m'enveloppant d'une chaude amitié. Je les entendais chuchoter entre eux : « C'est le fils de l'institutrice. » Quand, par hasard, ils la croisaient, en grand deuil, vêtue de noir comme elle le restera toute sa vie, ils se levaient tous et la saluaient avec respect.

Orphelin de guerre, je ne comprenais pas que je ne verrais jamais mon père. Agé de 18 mois quand il nous a quittés, je n'en ai gardé aucun souvenir.

Un jour, je découvris au fond d'une armoire, soigneusement rangée, une mandoline qui, je le sus plus tard, faisait jadis les délices de ma mère. Jamais je ne l'entendrai en jouer.

Quand je fis mes études à l'école primaire supérieure de Bellac, il se trouva que le directeur, M. Timbal, rappelé au début de la guerre au grade de sous-lieutenant, avait été versé dans la même compagnie du 338° Régiment de réserve que mon père. Sa femme était la fille de la directrice de l'Ecole normale d'institutrices de Limoges et ma mère la connaissait très bien. Avec empressement, il répondait aux questions que je lui posais concernant le combat du 28 août 1914 où périt mon père. Il m'expliqua que quelques jours après la mobilisation toute la population de la ville de Magnac-Laval avait accompagné au son de la musique militaire le régiment jusqu'à la petite gare où il devait s'embarquer.

« A Berlin! », criait-on, avec l'espoir que ce ne serait qu'une simple expédition militaire, beaucoup croyant qu'ils seraient de retour dans leurs foyers pour l'hiver.

Quel magnifique spectacle que ces uniformes, ces pantalons d'un rouge éclatant, superbes pour les parades militaires mais cibles de choix pour l'ennemi dont la tenue "feldgrau" était plus discrète.

Arrivé dans la région parisienne, le 338° R.I. sera versé dans la 62° division de réserve du général Ganeval qui, le 3 août 1914, fera sur le front des troupes la proclamation suivante :

« Placé à la tête de la 62° D.I., j'en prends le commandement à la date de ce jour. Haut les cœurs! Et n'oubliez pas que la baïonnette, l'arme française par excellence, est l'ultime argument! »

Il ne faut pas oublier que le nombre de jeunes maquisards avait été en réalité infime — 0,5 % de la population — et que la France avait été, hélas ! en tête de tous les pays occupés par les forces allemandes pour les délations, obtenues souvent comme celle de Judas contre "monnaie sonnante et trébuchante". C'était le cas du D' Dutheil qui, pour avoir dénoncé les maquisards du Pont-Las-Veyras — dont 41 trouvèrent la mort —, avait reçu 200 000 francs de la Gestapo de Limoges.

Alors que la loi d'amnistie permettait la libération des anciens "collaborateurs", la justice demandait des comptes à ceux qui avaient été à la pointe du combat. C'est ainsi que l'un des officiers de notre I™ Brigade, Robert Fournaud, fut inquiété. Je pensai aussitôt à organiser une puissante manifestation pour le défendre et j'allai voir le secrétaire fédéral Fernand Dupuy, également membre du Comité central du Parti. Futur secrétaire de Maurice Thorez. Il n'était pas de cet avis se contentant de dire : « On lui donnera un bon avocat » et lui déconseillant de dire qu'il était membre du Parti communiste.

Ne tenant pas compte de cet avis, la manifestation eut lieu, les poursuites cessèrent et cela permit au secrétaire fédéral de citer en exemple dans les Cahiers du Communisme de décembre 1948 cette initiative qu'il s'attribuait, tout simplement!

Puis, par ordre du ministre des Anciens combattants, fut attribuée la mention "Mort pour la France" à certains qui méritaient d'être frappés d'indignité nationale.

Ce fut le cas pour le vicomte de Romanet, pris en flagrant délit porteur d'un laissez-passer du général allemand Gleiniger et d'un "Appel des autorités allemandes à la population d'Eymoutiers". L'enquête judiciaire le concernant avait de plus établi que c'était lui le délateur du maquis de Farsac en février 1944. Son domestique Tallet qui était aussi son complice fut condamné en 1946 par le tribunal des forces armées de Bordeaux à dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.



Une des dernières photos - Inauguration du collège "Georges Guingouin" à Eymoutiers - de gauche à droite : G. Guingouin, Paul Rebeyrolle, plasticien de renomée internationale et le professeur Francis Marmande, éditorialiste au "Monde". (Photo AMR)

Dans la déclaration qu'il fit au tribunal, il dira « regretter d'avoir été le complice de M. de Romanet ».

Malgré les protestations indignées du maire d'Eymoutiers, Jules Fraisseix, la mention "Mort pour la France" fut apposée sur le registre d'état civil par un représentant du préfet, tandis que le maire était suspendu pour l'occasion.

C'était l'esprit de Vichy qui prenait sa revanche et j'allais bientôt en être la cible. Une machination politico-policière fut ourdie contre moi avec les mêmes policiers qui m'avaient poursuivi du temps de la Résistance : Alifat pour l'enlèvement des explosifs à la mine de Saint-Léonard, Caverivière pour la destruction du viaduc de Bussy-Varache. De plus, étaient dans l'affaire des magistrats qui n'y avaient pas leur place : Morer qui avait été suspendu pour faits de collaboration et Debord qui, par deux fois, m'avait condamné à des peines de travaux forcés, le 27 juillet et le 16 octobre 1943.

Le point de départ de la machination était le même qu'en 1941 où j'avais été condamné aux travaux forcés à perpétuité, un faux témoin ayant déclaré : « Par un trou dans le plancher du grenier m'avoir vu tenir une réunion clandestine ». Cette fois, c'était d'une lucarne que le faux témoin m'avait vu présider un véritable conseil de guerre.

Appelé à témoigner, la veille de Noël 1953, je suis mis en état d'arrestation par le juge d'instruction de Tulle, Delmas-Coyon. Alors que j'étais sur le point d'être remis en liberté, on décide de me rayer du monde des vivants. La radio nationale dément une tentative de suicide de l'ancien maire de Limoges et on parle d'une folie subite.

Bien que je sois gravement blessé par le gardien chef Meron et le gardien de prison Cueille, au lieu de me faire hospitaliser à Brive, on me transporta, ligoté sur une planche, à la prison Saint-Michel de Toulouse où je ne peux recevoir aucun soin. Ma mort était programmée! Heureusement, l'arrivée de ma femme, les protestations indignées des résistants de Toulouse réussiront à me faire soumettre à une expertise médicale. Les docteurs Lafarge, Planques et Becker doivent reconnaître que "l'état de Georges Guingouin inspire de réelles inquiétudes pour sa vie".

Par deux fois, je connais les affres des agonisants qui revoient à l'envers toute leur vie jusqu'à l'éblouissante lumière.

Transporté enfin à l'hôpital psychiatrique Marchant, je reprends conscience.

Après une longue période judiciaire qui dura 6 ans, j'aurais pu me présenter sans avocat devant la Chambre des mises en accusation de Lyon car le substitut Thomas, magistrat chargé en droit de soutenir l'accusation, déclara « ne pas comprendre en son âme et conscience qu'on ait engagé des poursuites contre Georges Guingouin ».

Quant à la recherche des initiateurs du complot allant jusqu'à attenter à ma vie, nul effort sérieux ne fut fait bien que figure en toutes lettres dans le rapport d'enquête administrative qui eut lieu un maillon essentiel pour remonter la chaîne : l'inspecteur Monteil, membre des Renseignements généraux.

Naturellement, bien que j'aie dû emprunter pour faire face aux frais judiciaires, il n'était pas question à cette époque d'être indemnisé.

Avoir le souci constant et scrupuleux de la Vérité, tel sera, en conclusion, mon message.

G. G.

#### Le bureau directeur de l'association vous signale les ouvrages de et sur Georges Guingouin

- Georges Guingouin. "Quatre ans de lutte sur le sol limousin", Lucien Souny éditeur, Nouvelle édition à paraître.
- Professeur Gérard Monédiaire. "Georges Guingouin, premier maquisard de France", Lucien Souny éditeur.
- Michel Taubman. "L'affaire Guingouin", Lucien Souny éditeur, "Le Puy-Fraud", 87250 Saint-Paul.
- Georges Guingouin. "Nouvelles de prison", écrit dans les geôles de la IV République que nous avons fondée. Préface de Jean Cassou, brochure éditée par le Comité de défense de Georges Guingouin.

— A emprunter dans les bibliothèques municipales —